

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 13 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 V. 215** Vœu relatif aux fermetures d'une classe de l'école maternelle de l'école Vandrezanne-Bobillot (XIII) et de l'école maternelle Marsoulan (XII).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que l'éducation est une priorité de la Ville de Paris ;

Considérant les difficultés actuelles du système éducatif liées en particulier aux moyens humains affectés aux établissements scolaires ;

Considérant les conséquences concrètes de l'austérité budgétaire sur les conditions d'accueil et d'éducation des enfants ;

Considérant que la dégradation des conditions d'enseignement peut conduire à une fuite du service public pourtant le mieux adapté pour promouvoir la mixité sociale ;

Considérant les conséquences de la politique du nouveau gouvernement visant à limiter le nombre d'enfants par classe à moyens constants ;

Considérant la fermeture actée en février pour la rentrée 2017 d'une classe de l'école maternelle du groupe Vandrezanne-Bobillot ;

Considérant que cette fermeture se base sur les chiffres de la rentrée 2016 contredits par les inscriptions déclarées à ce jour ;

Considérant que plus de 186 enfants sont d'ores-et-déjà inscrits dans cette école et seraient accueillis dans seulement 6 classes ;

Considérant que cette fermeture aboutirait à des classes surchargées de 32 élèves, qui ne permettraient pas d'accueillir de très jeunes élèves dans de bonnes conditions ;

Considérant la surcharge de fatigue et de travail pour les enseignants et encadrants, que de telles classes surchargées occasionneraient ;

Considérant la particularité de cette école basée sur deux sites (rue Vandrezanne et rue Bobillot) qui complique les échanges entre enfants de différentes classes en cas d'absence ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aqua, des élu-e-s du groupe Communistes - Front de gauche, et Mme Alexandra Cordebard, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

- l'académie de Paris s'engage à examiner avec attention avant la rentrée, la situation et les effectifs de l'école Vandrezanne et procède, si les effectifs le justifient, à la réouverture de la classe, dont la fermeture a été actée lors du groupe de travail du 30 juin.